Région des Pays de la Loire **CONSEIL RÉGIONAL**

Réunion du 19 octobre 2023

Agir en faveur de l'emploi et des entreprises **P1**

Stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles 2023-2028

Le Conseil Régional,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'éducation, notamment son article L.214-13,

VU le Code du travail, notamment son article L.6213-3,

VU le budget voté au titre de l'exercice 2023 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,

VU l'approbation, par l'Assemblée plénière du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles, le 25 septembre 2023, de la Stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles 2023-2028 des Pays de la Loire,

CONSIDÉRANT la consultation et les contributions des cinq conseils départementaux de la région des Pays de la Loire relatives à l'élaboration de la Stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles 2023-2028 des Pays de la Loire,

CONSIDERANT l'avis du CESER

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Jeunesse, emploi, formations, lycée et orientation

Après en avoir délibéré, décide,

D'APPROUVER
la Stratégie régionale de l'emploi, de la formation professionnelles (SREFOP 2023-2028) présentée en annexe,

D'AUTORISER
la Présidente à la signer.

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ
Contre : Groupe L'Ecologie Ensemble
Abstentions : Groupe Printemps des Pays de la Loire, Gauthier BOUCHET, Gabriel DE CHABOT, Victoria DE VIGNERAL

REÇU le 24/10/23 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément
aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs